



PROCÈS VERBAL

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 01 AVRIL 2025 - PV N°34

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DI PIERRO José (visio), DELTREUIL Valérie

EXCUSES : BARONDEAU Christophe, BARIAU Marie

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs - journées du 24 au 30 mars 2025

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

Challenge Seripub24

- 53277971 : Condat Sur Vézère FC 1 / Jumilhacoise US 1

Feuilles de match transmises à la commission des litiges et contentieux :

Challenge Seripub24

- 53277972 : Périgord Vert ES 1 / Ribéraçois CA 3

Contrôle des licenciés suspendus :

Départemental 4 poule E N°28831254 MARQUAY TAMNIES 2 - MEYRALS 2 du 23/03/2025

Participation de licenciés suspendus de US LES COQUELICOTS DE MEYRALS

La Commission décide :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe de MEYRALS 2 sur le score de 3 buts à 0 et 1 point de pénalité et inflige une amende de 60 € au club et transmet le dossier à la commission de discipline. PV complet disponible sur Footclubs

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica